

**PRÉREQUIS**

Aucun.

**PUBLIC**

Encadrement et membres du personnel d'une structure sanitaire, sociale, médico-social.

**ORGANISATION**

De 5 à 7 stagiaires.

**INTERVENANTS**

Formateurs spécialisés dans le secteur sanitaire et social, experts dans la relation et la communication, experts en prévention des risques, experts en gérontologie.

**ÉVALUATION**

Évaluation formative tout au long de la formation pour valider les compétences. Attestation de fin de formation. Une enquête de satisfaction à chaud et à froid est également réalisée dans le cadre du suivi qualité.


**Objectif**

Garantir un accueil en institution, serein pour le résident, rassurant pour les familles et efficace pour les équipes.

**— EN RÉSUMÉ**

La formation « Accueil des résidents en Ehpad » a pour but d'aider les structures à améliorer le processus d'accueil. Le placement en institution entraîne un changement majeur et éprouvant dans la vie de la personne dépendante et de sa famille. Le bon déroulement de cet accueil et un accompagnement de qualité par les professionnels est essentiel pour une structure qui souhaite améliorer la bonne image de l'établissement, son bon fonctionnement et les pratiques des professionnels.

À l'issue de cette formation, les stagiaires auront élaboré un plan d'accueil qui favorisera l'adaptation des résidents à son nouveau lieu de vie, de façon humaine et professionnelles et qui développera la confiance entre la famille, le résident et l'équipe de soin.

**— COMPÉTENCES VISÉES**

- Élaborer un plan d'accueil des résidents.
- Proposer un accueil et un accompagnement des résidents rassurant.
- Communiquer sur le plan d'accueil avec le reste de la structure.

**— PÉDAGOGIE > 80 % pratique, 20 % théorique**

- Recueil des attentes pré-formation.
- Pédagogie participative : expérimentations pratiques favorisant l'échange au niveau du groupe.
- Dynamique de construction de nouvelles pratiques et optimisation des actions existantes.

**Le programme**
**1 Élaborer un plan d'accueil des résidents**

- Identifier les obligations réglementaires.
- Dresser un état des lieux des pratiques d'accueil et des ajustements nécessaires
- Définir les rôles de chacun dans le processus d'accueil.
- Différencier la procédure administrative et l'accueil relationnel.
- Appréhender l'accueil dans sa globalité.

**2 Proposer un accueil et un accompagnement des résidents rassurant**

- Savoir retranscrire les différentes informations concernant le résident pour une bonne prise en charge des soins.
- Gérer les situations délicates et l'agressivité des résidents.
- Comprendre et gérer les émotions.
- Développer une écoute active et attentive aux besoins exprimés et non exprimés.
- Répondre aux attentes des résidents et de leurs familles.
- Rassurer et adopter une attitude bienveillante.

**3 Communiquer sur le plan d'accueil avec le reste de la structure**

- Synthétiser et reformuler les points clés.
- Communiquer de manière à fédérer.
- Aider à renforcer le fonctionnement collectif.
- Valoriser les bonnes pratiques des professionnels.